

Image not found or type unknown



achat maison vice caché

Par **tishana95290**, le **17/03/2019** à **09:31**

Bonjour;

Sur le diagnostic immobilier, il est stipulé que les factures d'électricité et de gaz n'ont pas été remis au propriétaire lors du diagnostic. Puis je les demander à la signature de l'acte notarié et les propriétaires sont ils obligés de me les fournir?

Le diagnostiqueur n'a pas pu avoir accès à toutes les prises électriques vu que cette maison est encombrée et que l'accès est obstrué par des prises. Puis je demander de refaire un diagnostic?

Par **Visiteur**, le **17/03/2019** à **14:08**

Bonjour

Où voyez vous un vice caché ,?